

## Le Plan Pastoral Territorial

## PLAN PASTORAL TERRITORIAL

### MARCHE À SUIVRE POUR OBTENIR UNE AIDE PPT

Le suivi technique, administratif et financier est réalisé par la Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux.

Pour tout projet ou question sur la programmation, contactez :

Christelle HARMEGNIES  
Chargée de missions  
Agriculture, Environnement, Gestion de l'espace

[ccpd.harmegnies@orange.fr](mailto:ccpd.harmegnies@orange.fr)

Communauté de Communes de Dieulefit Bourdeaux  
8 rue Garde de Dieu  
26 220 Dieulefit  
04.75.46.43.48 / 06.73.17.35.77

N'hésitez pas à consulter le site internet de la Communauté de Communes :  
<http://www.paysdedieulefit.info/>

Pour les dossiers d'aménagements pastoraux :

Les techniciens pastoraux  
ADEM (Association Départementale Economie Montagnarde)  
[accueil@adem-drome.fr](mailto:accueil@adem-drome.fr)  
04.75.22.20.39

## BASSIN DE MONTELIMAR

# Pour aider vos projets...

Connaissance du domaine pastoral

Aménagement, Équipement

Valorisation des productions ...



Programme soutenu par :

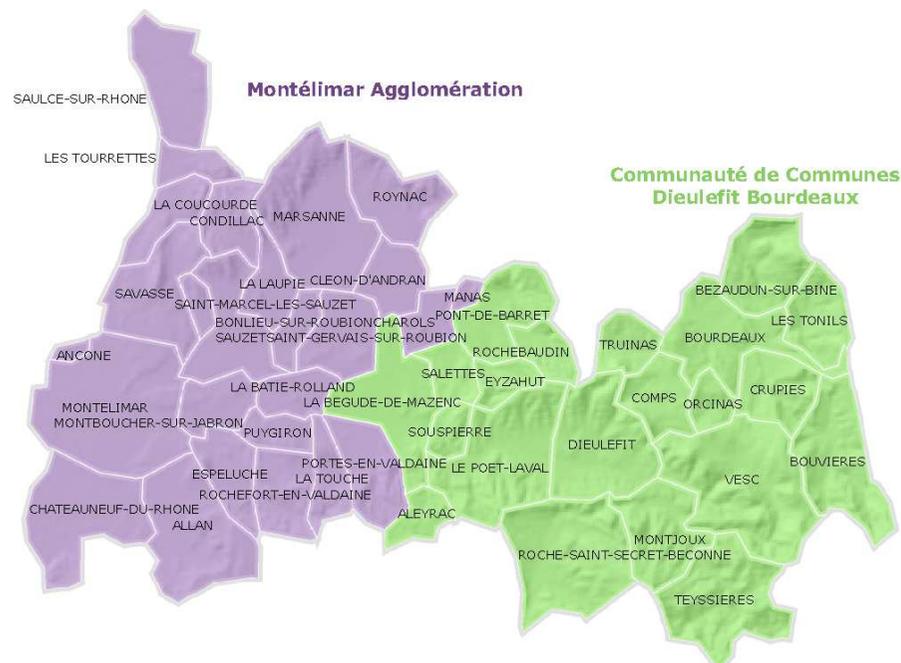
Le Plan Pastoral Territorial (PPT) est une politique régionale d'aide à la mise en valeur des espaces pastoraux. Les actions inscrites permettent :

- ⇒ D'accompagner le développement de zones fragiles ou défavorisées en secteur de moyenne et haute montagne
- ⇒ De garantir la préservation et l'entretien des espaces pastoraux : alpages et zones de parcours
- ⇒ D'accompagner une activité pastorale extensive en lien avec les enjeux biodiversité et multiusage
- ⇒ De valoriser les produits marqueurs du territoire.

## QUEL TERRITOIRE ?

Le Bassin de Montélimar rassemble 47 communes pour 72 100 habitants. Dans ce contexte de modification du périmètre du territoire, les collectivités souhaitent une intégration réussie des nouvelles communes dans la dynamique de projets déjà initiée dans le premier programme.

Le périmètre retenu pour le PPT 2 s'étend sur une surface totale de 74 000 ha.



## POUR QUI ?

Les bénéficiaires du PPT sont, selon les actions, : groupements pastoraux, collectifs pastoraux, associations, collectivités locales, chambres consulaires, établissements publics...



## QUELLES ACTIONS ?

### AXE 1 : Approfondir et façonner le territoire pastoral

- Réaliser des expertises, inventaires et diagnostics pastoraux (identifier des sites pastoraux potentiels, mieux connaître la ressource pastorale...)
- Structurer le domaine pastoral durablement (mobiliser les éleveurs individuels, recomposer les groupements pastoraux...)

### AXE2 : Perfectionner et innover pour un pastoralisme vivant

- Faciliter l'acquisition foncière aux collectivités
- Reconquérir le territoire pastoral (sylvopastoralisme, pâturage sous forêt, projets de remise en pâturage de bois, landes et parcours...)
- Aménager et équiper les espaces pastoraux (clôtures, abreuvement des troupeaux, cabanes pastorales, débroussaillage...)

### AXE3 : Exister à différentes échelles entre plaines et montagnes

- Promouvoir les produits issus du pastoralisme
- Améliorer la mise en œuvre de l'abattage (Stratégie hors PPT)
- Communiquer pour se respecter et prendre en compte les spécificités d'un pastoralisme suburbain (multiusage, formation, communication sur les pratiques pastorales...)

